GRP®Tour du Plateau de la Leysse

Secteur Grand Chambéry - Curienne

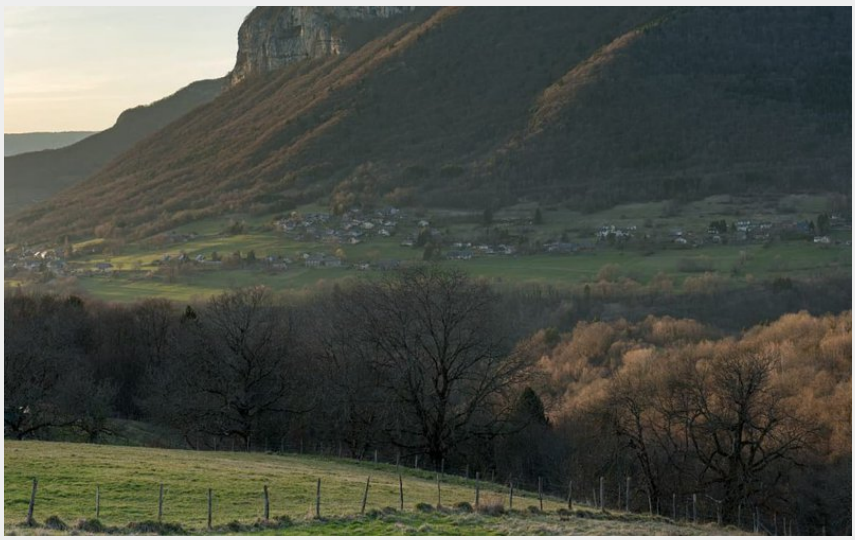

Le Mont Peney (Savoie Mont Blanc)

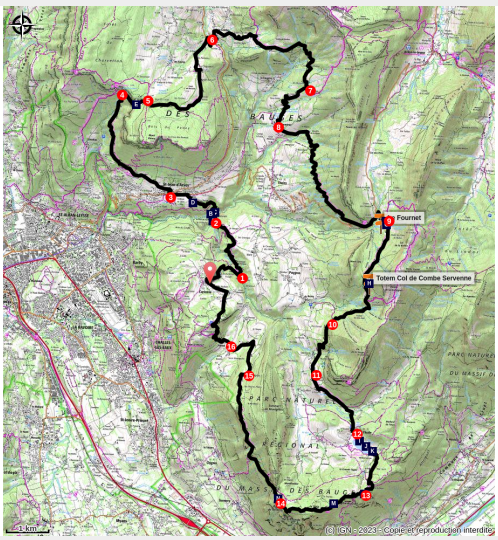

Cet itinéraire permet de boucler en 3 jours le tour de ce plateau agricole en balcon au-dessus de Chambéry.

Les paysages agricoles de la moyenne montagne habitée, et une succession de sites naturels typés (lacs, gorges, cascades ...) accompagnent cette itinérance bien adpatée aux inter-saisons.

Infos pratiques

Pratique : Itinérance pédestre

Durée : 3 jours

Longueur : 47.1 km

Dénivelé positif : 2548 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Curienne, Chef lieu
Arrivée : Curienne, Chef lieu
Communes : 1. Curienne
2. Puygros
3. Saint-Jean-d'Arvey
4. Les Déserts
5. Thoiry
6. La Thuile
7. Montmélian
8. Chignin

Profil altimétrique

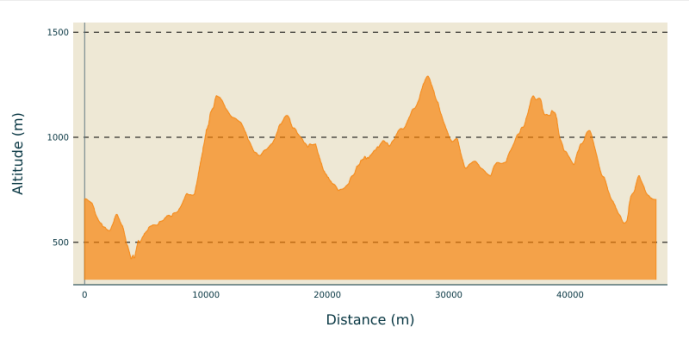

Altitude min 422 m Altitude max 1291 m

Quitter Curienne par la D11 en direction de Chambéry sur 150 m. Prendre à droite le Chemin du Moulin puis à gauche le sentier qui descend jusqu'à la passerelle.

1 - La franchir et remonter vers le Verger. Prendre en face la piste, puis la laisser à droite en direction de Marle en prenant à gauche puis laisser à gauche le chemin vers Sordet et poursuivre tout droit le sentier descandant à la passerelle du Trou de l'Enfer.

2 - Traverser la Leysse et remonter le sentier jusqu'au villard. Par la D206 à gauche, atteindre le chef lieu de St-Jean-d'Arvey.

3 - Traverser les commerces en face de vous par un petit sentier qui rejoint une route goudronnée. L'emprunter à gauche, passer deux routes sur la droite puis traverser une prairie avant de rejoindre une piste goudronnée pssant au dessus du parking de Chaffardon. Le chemin monte alors régulièrement en traversant deux éboulies. Peu après, laisser la passerelle à gauche, monter par un sentier raide à la passerelle de la Doria, "Sous le trou de la Doria".

4 - Bifurquer à droite. Suivre le sentier raide jusqu'au Col de la Doria.

5 - Au col, en face vers Les Déserts, le sentier qui monte en laces en forêt sans partir à droite en direction du Peney. Descendre en forêt puis le long de zone humodes jusqu'aux pâturages. Poursuivre la descente en balcon nord-ouest puis plein nord jusqu'au hameau des Charmettes. Prendre à gauche sur 20 m puis à droite, le sentier descandant à l'église des Déserts en passant par les Portettes. Suivre la route, rejoindre la D912 et traverser le pont au dessus de la Leysse afin de rejoindre "Les Déserts- La Combe".

6 - Aux Déserts, suivre la variante du Tour des Bauges qui passe par la Labiaz puis Les Chavonnes.

7 - Aprés les premiers chalets descendre le sentier à droite. Rejoindre la route et la suivre jusqu'à Thorméroz.

8 - A Thorméroz, prendre à gauche la route puis le chemin passant sous la Glacière de la Rippe à gauche et continuer à droite le chemin à flanc de montagne pour

rejoindre la route du Col des prés. La prendre en montant sur 1 km avant de bifurquer à droite sur le chemin descandant.

9 - Monter à droite en direction du Col de Servenne puis redescendre par un large chemin.

10 - Continuer jusqu'à un lacet (975 m), laisser à droite la descente sur Arvey et prendre le chemin de gauche. Le suivre jusqu'à la route.

11 - L'emprunter à gauche sur 1.4 km. Tourner à droite sur un chemin qui traverse le ruisseau de Ternèze. Suivre le sentier qui remonte au parking puis à la mairie de la Thuile.

12 - Longer le lac jusqu'au lieudit "le Lac". peu aprés, prendre à gauche et tout de suite à droite et poursuivre jusqu'au Col des Monts. Laisser la desvent vers Arbin et et prendre à drote vers le Rocher de Manettaz.

13 - Suivre la crête et , après un grand pré, laisser le sentier de gauche qui descend sur Montmélianpour monter à droite le raidillon menant aux crêtes. Longer les crêtes dans les lapiaz jusqu'à la Roche du Guet. Descendre ensuite à droite sur le rocher puis traverser en direction du Tapin. Aprés être descandu sous le Tapin, prendre le sentier à droite puis dans le pré à gauche pour rejoindre, par un chemin, les Crêtes du roc de Tormery.

14 - Suivre la crête et prendre un sentier à droite qui descend vers le Trou de Chignin. Rejoindre le bas de la falaise et prendre à droite le sentier qui traverse la forêt de buis. Aprés 1 km, quitter le chemin qui descend vers Chignin et monter le sentier raide sur 200 m. Au croisement, prendre à gauche le sentier montant en balcon jusqu'au col et descendre le chemin jusqu'à Montgelas.

15 - Traverser Montgelas puis prendre à gauche le petit chemin encaissé sur 800 m avant de bifurquer à gauche sur le chemin qui descend en direction de Fornet. En arrivant sur la route, l'emprunter pour arriver au carrefour de la D21 que l'on traverse.

16 - Suivre la route en face sur 250 m et aprés deux virages, prendre le petit sentier de droite qui mont raide en forêt. poursuivre jusqu'au parking de Montmerlet. 40 m avant le parking, prendre à droite le chemin qui rejoind la route et l'emprunter sur 150 m et prendre à droite, le sentier qui descend dabord en forêt puis dans les prés. rejoindre la route, la traverser et en face, rejoindre la D11. Prendre alors à gauche pour rejoindre l'église de Curienne.

Sur votre chemin…

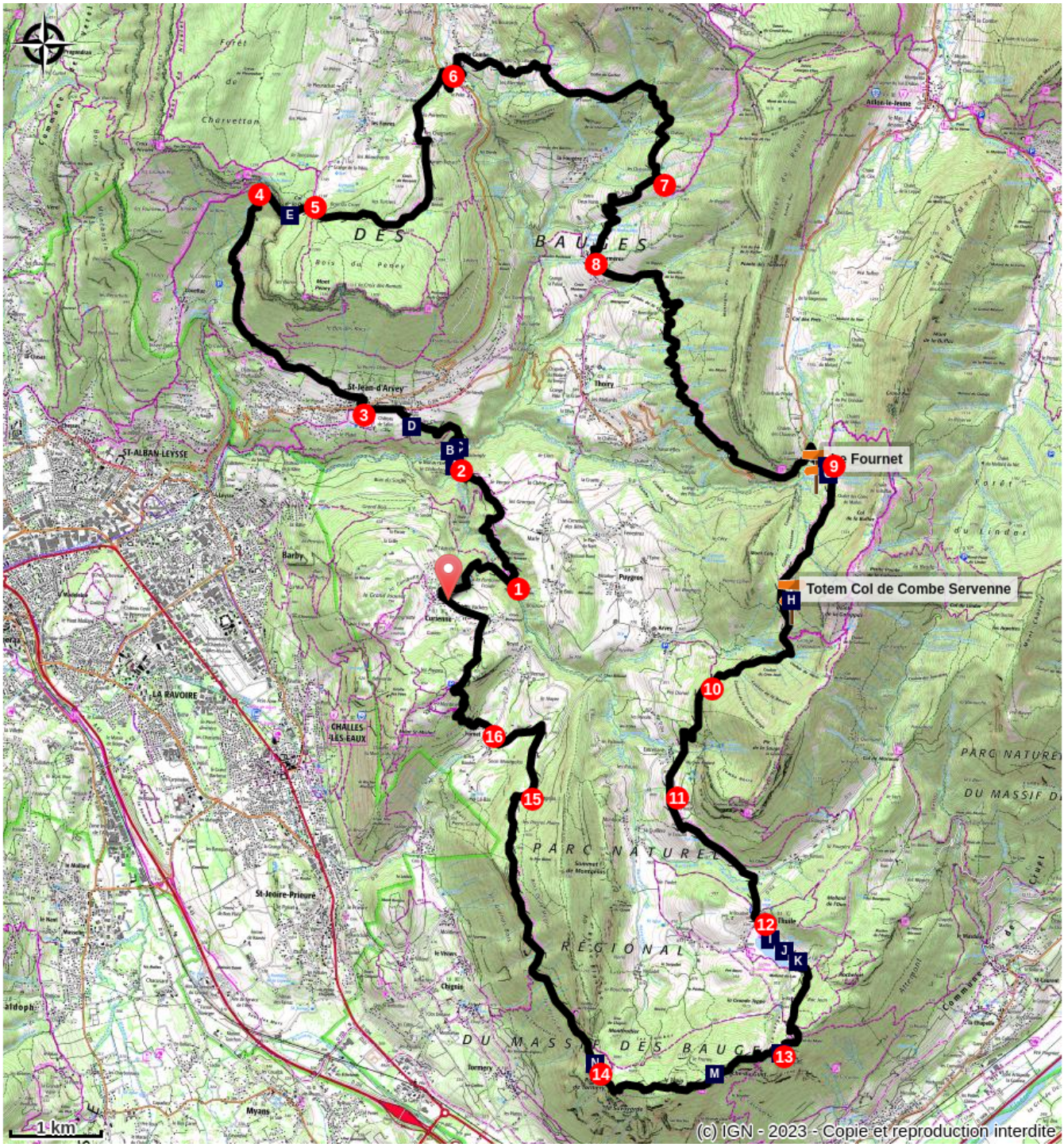

Trou de l'enfer (A)
La Leysse (C)
Calament à grandes fleurs (E)
Les chalets de petite montagne (G)
Les usages du Lac (I)
Pelouses sèches (K)
Le rocher du Guet (M)

Tufière du Trou de l'enfer (B)
Pelouses sèches (D)
La Grande Astrance (F)
Laitue de Plumier (H)
Azuré du serpolet (J)
Rocher de Manettaz (L)
Le rocher de Torméry et sa croix (N)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis le rond point de la Grande Rey à St Jeoire-Prieuré, prendre la D21 en direction de Curienne. Suivre la direction de Curienne jusqu'à arriver à l'église du village.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Nidification d'un couple de Faucons Pèlerins en cours

Merci de RESPECTER la bulle de quiétude

Fiche

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Nidification d'un couple de Faucons Pèlerins en cours

Merci de RESPECTER la bulle de quiétude

Fiche

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Nidification d'un couple de Faucons Pèlerins en cours

Merci de RESPECTER la bulle de quiétude

Fiche

Sur votre chemin...

Trou de l'enfer (A)

Le trou de l'enfer, bordé par des flancs abruptes et instables, témoigne de la vitalité des eaux de la Leysse. La rivière entaille depuis le retrait des glaciers le plateau éponyme, qui reliait auparavant les différents versants des reliefs environnants. La rivière rencontre ici des roches tendres (marno calcaires) recouvertes de moraines glaciaires qui offrent peu de résistance à la force de la rivière. La présence de bancs calcaires plissés dans ces séries sédimentaires oblige parfois la rivière à d'élégantes contorsions pour rejoindre l'aval aux portes de Chambéry.

Ecouter la chronique Radio Alto :

Crédit photo : © C. Lansigu / PNRMB

Tufière du Trou de l'enfer (B)

Le Trou de l'enfer regorge de curiosités écologiques et géologiques souvent insoupçonnées, comme les tufières. On les appelle aussi des sources pétrifiantes. Il s'agit de concrétionnements calcaires issus de réactions chimiques particulières en contexte calcaire karstique et en présence d'une source à l'amont. Les plus spectaculaires présentent des structures cascadantes. La tufière traverse le sentier sous forme de concrétionnements bombés en cascade, de drappés. On y trouve des espèces de zones humides comme l'Epipactis des marais et des Orchis militaire.

Crédit photo : © M. Päntalacci / PNRMB

La Leysse (C)

La Leysse est une des rivières les plus emblématiques des Bauges et de Savoie. Elle prend sa source au niveau du col de Plainpalais sur la commune des Déserts, puis s'écoule ensuite sur près d'une trentaine de kilomètres, accueillant dans son lit d'autres cours d'eau du plateau de la Leysse, comme la Reysse ou la Ternèze. Elle reçoit aussi les eaux de la source karstique de la Fontaine Noire qui draine les eaux du massif du Peney. Ses eaux se mélangent ensuite à celles du lac du Bourget dont elle est l'un des principaux affluents. C'est un cours d'eau prisé des pêcheurs mais aussi des cincles plongeurs (Cinclus Cinclus) qui rasent et slalom entre les blocs.

Crédit photo : © M. Tixier / PNRMB

Pelouses sèches (D)

Les pelouses sèches appelées aussi coteaux secs, sont des milieux ouverts d'une grande richesse en biodiversité, et notamment en orchidées, reines de ces prés. Bien qu'elles soient assez maigres, elles constituent un fourrage de qualité et sont gérées de manière extensive. Elles se situent sur des sols pauvres souvent filtrant, soumises à de forts contrastes thermiques, de longues périodes de sécheresse. L'agriculture est indispensable pour maintenir ces espaces précieux, sans elle ils se referment envahis par la broussaille. Certaines pelouses sont reconnues d'intérêt européen à travers le réseau *Natura 2000*, dispositif de gestion concerté en faveur de la biodiversité. Vous les observerez sur le haut du village en dessous de la forêt sous le Peney.

Crédit photo : © M. Päntalacci / PNRMB

Calament à grandes fleurs (E)

On l’appelle aussi ”Thé de l’Aubrac” car on la rencontre principalement dans le Massif Central, mais on peut la voir également dans nos montagnes entre 700 et 2 200 m. Cette plante vivace à odeur aromatique (menthe ou citron) mesure de 25 à 35 cm. Elle fleurit de juillet à septembre avec de grandes fleurs roses

Crédit photo : Gilles Hamchart

La Grande Astrance (F)

De la famille des Apiacées, la Grand Astrance (Astrantia major L.) est une plante originaire d’Europe centrale et orientale, observable dans les espaces montagnards du fait de sa robustesse. Elle se développe majoritairement en lisière de forêt, à proximité de milieux humides comme les ruisseaux ou les points d’eau. De couleur blanche ou légèrement rosée, cette plante est recherchée pour la subtilité de ses fleurs. Elle est surtout utilisée pour une fonction ornementale et décorative, notamment dans les jardins contemporains, mais reste présente dans les espaces sauvages.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB

Les chalets de petite montagne (G)

Dans les milieux montagnards, l’activité pastorale et agricole est une composante économique et un moyen de subsistance essentiel pour les populations qui y vivent. Implantés dans les alpages, les différents types de chalets témoignent de leur fonction historique, dissociant ainsi les « chalets de petite montagne » et les « chalets de grande montagne ». Les chalets de petite montagne sont caractéristiques d’une organisation individualisée de l’activité pastorale et agricole, souvent associée à une exploitation familiale. Le cheptel est fréquemment modeste, avec un troupeau dépassant rarement la vingtaine d’individus. L’organisation spatiale et structurelle des bâtiments est spécifique, avec la présence de chalets de petites dimensions, similaires aux habitations permanentes et composés de granges, d’étables et de loges. Il est important de préciser que l'usage de ces chalets est aujourd'hui bien plus destiné à une pratique touristique de villégiature, qu'au maintien de l'activité pastorale. Dans le secteur, les chalets des Côtes Gueulet et des Côtes de Marles sont caractéristiques des chalets de petite montagne tandis que les chalets de la Buffaz sont au contraire associés aux chalets de grande montagne.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB

Laitue de Plumier (H)

La Laitue de Plumier (Lactuca plumieri L.) est une plante faisant partie de la famille des Astéracées, la famille de plantes à fleurs réunissant le plus grand nombre de genres (un peu moins de 2 000) et d’espèces (environ 33 000) différents. Elle se développe essentiellement dans les milieux de basse et moyenne montagne, puisqu’elle est observable entre 800 et 1 800 mètres d’altitude. Son habitat préférentiel concerne les sous-bois ou les tourbières de montagne, caractérisés par un environnement humide et ombragé.

Crédit photo : © R.Cousin / PNRMB

Les usages du Lac (I)

Les eaux de ce lac ont à travers les époques, su être appréciées. En effet le lac de la Thuile était autrefois la pêcherie des moines de la Chartreuse d'Aillons. Aujourd'hui le lac est destiné à des usages de loisirs. La baignade est déconseillée, non-surveillée, elle est aux risques et périls des pratiquants. La pêche est autorisée mais réglementée, pour plus d'informations contacter la mairie.

Pour en savoir plus : 04.79.84.73.23 - la.thuile@orange.fr

Crédit photo : © A. Goguillot / PNRMB

Azuré du serpolet (J)

Ce papillon fait partie de la famille des lycènes, que l'on surnomme plus couramment les « petits bleus ». Grand adepte des milieux ouverts, il fréquente les pelouses sèches autour du lac. Son cycle de vie est très original ; au départ les chenilles se nourrissent exclusivement des fleurs de thym serpolet, il s'agit de la plante-hôte, d'où ce papillon tire son nom. Les chenilles sont ensuite recueillies individuellement au sein d'une fourmilière bien particulière pendant l'hiver, où elles vont entretenir un lien étroit avec les fournis Myrmica sabuleti. Elles vont pouvoir se nourrir de larves, tandis que les fourmis vont profiter de ses sécrétions. La transformation en papillon, que l'on appelle la nymphose se fait à l'intérieur de la fourmilière.

Crédit photo : © Kevin Gurcel

Pelouses sèches (K)

La commune de la Thuile est particulièrement riche en pelouses sèches. Ce sont des milieux ouverts, d'une grande richesse en biodiversité, et notamment en orchidées. Elles se situent sur des sols pauvres souvent filtrant, soumises à de forts contrastes thermiques, de longues périodes de sécheresse. L'agriculture est indispensable pour maintenir ces espaces précieux, sans laquelle ils se referment envahis par la broussaille, mais leur gestion se doit d'être douce (sans engrais, peu de bêtes...). Ici on trouve quelques espèces typiques, notamment l'Orchis brulée, la Pie grièche écorcheuse ou encore l'Azuré du serpolet.

Crédit photo : © Cécile Guillen

Rocher de Manettaz (L)

Le Rocher de Manettaz ou la Roche du Guet, offrent chacun un point de vue remarquable sur la vallée de l'Isère et les massifs environnants : Belledonne, Chartreuse, mais aussi Mont Blanc et Beaufortain. La vallée de l'Isère a été largement et profondément creusée par les glaciers alpins qui laissèrent derrière eux l'immense lac du Grésivaudan. La platitude de ce fond de vallée est l'expression du comblement de ce lac par les abondantes alluvions de l'Isère. Vers le sud, le rebord oriental du Massif de la Chartreuse donne à voir la morphologie classique de ces massifs, avec des versants structurés par les deux corniches calcaires urgonnienne (supérieure) et tithonienne (intermédiaire). Ici au rocher de Manettaz, vous êtes sur la continuité de cette corniche intermédiaire, qui supporte le replat de La Thuile.

Crédit photo : © M. Tixier / PNRMB

Le rocher du Guet (M)

La roche du Guet, en plus d’offrir un magnifique panorama, est un lieu chargé d’histoire. Au XVIIe siècle, le rocher a eu probablement une vocation militaire.
Il semble qu’elle ait été utilisée par les guetteurs, qui utilisaient ce point stratégique pour surveiller les mouvements des troupes dans la vallée. C’est probablement à partir de là que la roche tient son nom (guet / guetteur).

En 1960, alors que la Savoie est occupée par l’armée Française, seul Montmélian résiste à l’envahisseur. Face à la résistance des habitants, le Maréchal Catinat fit hisser des canons sur les hauteurs de la ville. Montmélian fut réduite en ruines en quelques mois.
Il est donc probable que le rocher du Guet, point culminant de la commune (1202 m d’altitude), ait servi de promontoire.

Crédit photo : J.Hugo

Le rocher de Torméry et sa croix (N)

Ce rocher de 8000 m² en surplomb de plusieurs mètres et isolé de la montagne par une crevasse de 2 mètres était une menace pour le village de Tormery.
En 1903, deux blocs se détachèrent de la roche et se sont écrasés dans la plaine en contrebas. Cet événement permis la mise place de mesures. Il est envisagé, dans un premier temps, l'évacuation définitive des habitants. Afin d'éviter cela, des protections sont mises en place afin de protéger le village.
Les parties les plus instables du rocher, baptisé « Le Mont pourrie » par les habitants, furent pulvérisées. Pour le reste, un mur de soutènement fut édifié en 1913.

Arrivé au sommet grâce aux « 47 barreaux » (échelle fixée dans le béton), la croix de Tormery surplombe la vallée et offre une vue sur le Mont Granier et le massif de Belledonne. En plus d'offrir un panorama remarquable, la croix de Torméry a servi de bornes marquant les limites du territoire de Chignin et de la Thuile.

En savoir plus

Crédit photo : M.Tixier